Elections Législatives du 23 Novembre 1958

3e Circonscription



Auguste LE COENT

Cultivateur

Maire de Saint-Nicolas-du-Pélem — Conseiller Général

Membre du Comité Fédéral du P. C. F.

Candidat du Parti Communiste Français

Electrices, Electeurs,

C'est un homme déjà très connu de la population de notre département et, en particulier, des paysans travailleurs, que nous vous présentons. Auguste LE COENT est né en 1910, de parents cultivateurs. Il exploite lui-même, avec l'un de ses frères, une ferme à Saint-Nicolas-du-Pélem. Pendant la guerre, son activité de résistant le conduisit à donner son adhésion à notre Parti en 1942. A la Libération il devient maire de St-Nicolas, puis conseiller général du canton. Il fut membre du Comité départemental de Libération.

En 1946, il fut élu député. Il devint ensuite conseiller de la République.

Auguste LE COENT est considéré à juste titre — et même par nos adversaires politiques — comme l'un des meilleurs administrateurs de ce département. Le travail réalisé par la municipalité de Saint-Nicolas, sous sa direction, est connu (construction de routes, achèvement de l'électrification, adduction d'eau, écoles, piscine et stade modernes, bâtiments communaux reconstruits, etc...).

Sa popularité est telle, dans le canton, qu'on ne lui trouve plus d'adversaires pour les élections cantonales : la dernière fois, la réaction dut faire venir de Paris le nommé KERAUTRET qui subit une écrasante défaite. Auguste LE COENT, en plus de son travail d'élu, assume de nombreuses tâches et responsabilités dans les organisations professionnelles agricoles (mutualité crédit, coopération) sur les plans local, cantonal et départemental.

Républicains ! Votez massivement, dès le premier tour, pour

Auguste LE COENT

Maurice RENAULT (remplaçant éventuel).

Maurice RENAULT, instituteur à la PRENESSAYE, est né en 1929 à ST-VRAN où ses parents étaient cultivateurs-fermiers. Il a lui-même travaillé dans les fermes dans sa jeunesse. Il fait preuve d'un grand dévouement, tant au sein de notre Parti que comme militant des organisations scolaires et post-scolaires.

Il est bien connu dans les cantons de LA CHEZE, COLLINÉE et MERDRIGNAC.

LE PROGRAMME

pour lequel, s'il est élu, Auguste LE COENT luttera avec le Groupe Communiste

1) **La classe ouvrière** de notre région connait des difficultés de plus en plus grandes.

Les ouvriers de notre circonscription sont parmi les plus mal payés.

Il serait possible d'industrialiser notre region, mais, pour le moment, dans tout notre département, la classe ouvrière est durement touchée par la crise.

Le rôle du C.E.L.I.B. a été à peu près limité à la propagande, aux discours et aux banquets. Aucune solution réelle n'a été apportée à la situation économique et sociale dans notre région.

Les Cultivateurs d'ailleurs, sont directement victimes de cette situation. On note que la consommation de viande a diminué de 20 % dans les milieux ouvriers et, au même moment, les cours s'effondrent dans les foires et marchés.

Comme l'affirme notre programme national, seul le socialisme, qui est notre but final, supprimera définitivement les crises et le chômage.

Mais dès maintenant, nous nous battrons pour que les remèdes suivants soient apportés à la situation actuelle :

— création d'une assurance chômage au compte du gros patronat (cotisation de 2 % sur l'ensemble des salaires payés par lui, l'Etat se substituant aux artisans et aux plus petits patrons pour payer cette cotisation).

— le relèvement du pouvoir d'achat de la classe ouvrière, notamment par la suppression totale des abattements de zones, le relèvement du salaire minimum interprofessionnel garanti de 137 frs 30 et 139 frs 30 à 170 francs de l'heure, l'augmentation de 20 % des Allocations Familiales, le remboursement à 80 % des frais médicaux et pharmaceutiques par la Sécurite Sociale.

Il est par ailleurs évident qu'une politique de paix et de désarmement permettrait de consacrer d'importants crédits à la reprise économique par la mise en œuvre de nombreux travaux : logements, écoles, etc...

2) **Nous lutterons** pour l'application intégrale du statut de la fonction publique (statut Maurice THOREZ).

3) **Les cultivateurs** de la région de Loudéac sont dans leur très grosse majorité des paysans travailleurs dont la vie est dure.

Nous demandons pour eux :

— des prix plus rémunérateurs au départ de la ferme, grâce essentiellement à la diminution des taxes et impôts indirects qui font la vie chère.

— un prix différentiel pour le blé (plus élevé pour les petits producteurs que pour les gros), le prix du pain devant être calculé sur le prix moyen.

— la transformation de la ristourne de 15 % sur le matériel agricole en ristourne progressive. Elle pourrait alors atteindre 20 à 25 % pour les modestes exploitants familiaux, quitte à la supprimer pour les gros agriculteurs.

— l'aide aux C.U.M.A. (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole), le développement de l'enseignement agricole et ménager, le développement du Crédit Agricole, de la Mutualité et de la Coopération.

— la reprise de la proposition de loi du groupe communiste du 21 juin 1955 (déjà reprise le 15 novembre 1957) pour créer une assurance longue-maladie, chirurgie et maternité, au moins pour les cultivateurs dont le revenu cadastral ne dépasse pas 40.000 francs (cadastre révisé).

— des mesures effectives de protection de nos productions spéciales (viande, aviculture, produits laitiers, pommes de terre).

— La mise en valeur de terres en friches. Le reboisement des terres incultes.

4) **Les marins et leurs familles** nous verront reprendre les propositions déjà défendues par les parlementaires communistes et en particulier par Marcel HAMON.

5) **Pour les Artisans et petits commerçants**, nous avons trois objectifs principaux :

— une réforme des impôts qui les soulage, en faisant enfin payer davantage les riches et les grosses sociétés, un seul impôt direct avec exonération totale jusqu'à 360.000 francs par an.

— Une véritable Sécurité Sociale.

— le développement de la clientèle par le relèvement du pouvoir d'achat des ouvriers, des petits fontcionnaires, des paysans, des vieux travailleurs.

NOUS N'OUBLIERONS PAS ENFIN :

— l'augmentation de la retraite des vieux qui devrait être portée à un minimum de 10.000 frs par mois.

— que le tourisme peut et doit être développé surtout si les ouvriers des villes sont payés selon le coût de la vie. Notre Région de l'intérieur à ses charmes particuliers, des sites magnifiques et des trésors artistiques admirables. Nous saluons l'initiative heureuse de la création pour l'année prochaine du circuit touristique de l'ARGOAT, nous aiderons à son succès qui ne peut que favoriser le commerce local et l'économie hôtelière.

— la limitation de l'exode rural par une aide plus efficace aux jeunes cultivateurs.

— la réduction progressive du service militaire à 18 mois puis à un an.

— l'attribution de crédits beaucoup plus importants à l'Ecole Publique à ses différents degrés, pour la construction et l'équipement des classes, aussi bien que pour le recrutement des maîtres.

— la lutte pour que les crédits nécessaires soient atrribués à l'équipement sportif.

— La mise en application d'une véritable politique du logement dans les villes et d'amélioration de l'Habitat Rural.

— Restauration de l'Assistance Médical Gratuite.

L'Argent pour faire tout cela ? Nous l'obtiendrons :

- Par la PAIX négociée en ALGERIE (la guerre coûte près de 1.000 milliards par an).
- Par la REFORME des IMPOTS (il y a plus de 1.000 milliards de fraude du côté des capitalistes).
- PAR UNE POLITIQUE DE DESARMEMENT.
- Par un règlement d'ensemble, ACCEPTABLE pour TOUS, du PROBLEME ALGERIEN.

La Fédération des Côtes-du-Nord du P. C. F.

Vu : **LE CANDIDAT.**

Imprimerie Moderne. — Saint-Brieuc